

Brides-les-Bains, le 6 octobre 2022

Jeudi 13 octobre 2022 à 18h
Salle du conseil municipal de la Mairie

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2022
- 1.2 Participation financière de la commune à l'Association des 3 Vallées – ANNEXE 1
- 1.3 Convention de partenariat financier avec la commune de Moutiers concernant la mise à disposition de locaux pour la psychologue scolaire et le service RASSED – ANNEXE 2
- 1.4 Convention avec la clinique vétérinaire pour des opérations de stérilisations et d'identification des chats sans propriétaire et sans détenteur – ANNEXE 3
- 1.5 Convention avec la commune de Moutiers en vue de la garde et la restitution ou la destruction des véhicules en stationnements gênants ou abandonnés sur la commune. – ANNEXE 4
- 1.6 Convention avec le garage SICMA PEUGEOT MOUTIERS en vue de l'enlèvement et le transport des véhicules en stationnement gênant ou abandonnés sur le territoire de la commune ANNEXE 5
- 1.7 Communication du Rapport d'activité et compte administratif Val Vanoise 2021 - ANNEXE 6 & ANNEXE 6 BIS
- 1.8 Thermes de Brides-les-bains : dates d'ouverture 2023

2. COMMANDE PUBLIQUE ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

- 2.1 MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) en vue de l'exploitation, l'entretien et la maintenance du service public d'assainissement collectif de la commune de Brides-les-Bains
- 2.2 Décision de principe sur le recours à un contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation de la télécabine de l'Olympe I

3. URBANISME – FONCIER

- 3.1 Déplacement du chemin rural dit « de la gorge aux pigeons », projet de cessions et de servitude entre l'OPAC et la commune – ANNEXE 7
- 3.2 Acquisition de parcelles suite à un don – ANNEXE 8 & ANNEXE 9
- 3.3 Offre de vente du bâtiment de Salins les Thermes – ANNEXE 10

4. DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

5. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Bruno PIDEHL

